

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Selon un actuaire, les essais génétiques en assurance ne sont pas pour demain

Le tabagisme et d'autres aspects du mode de vie sont plus importants que les gènes

TORONTO, le 5 juillet 2000 – L'ébauche récemment achevée du code génétique humain ne se traduira pas automatiquement par des essais génétiques en assurance de personnes et par des primes hors de portée pour les personnes présentant un risque élevé, a déclaré Stuart Wason, associé principal de la firme William M. Mercer Limitée et directeur du cabinet de consultants en gestion de risques, finances et assurance de Mercer au Canada.

« Les progrès réalisés au chapitre de la compréhension de la génétique offrent un potentiel gigantesque d'amélioration des diagnostics et du traitement de bon nombre de maladies chroniques. Cependant, la relation entre les gènes et la morbidité ou la mortalité future est extrêmement complexe » a déclaré M. Wason. « Bien que les assureurs puissent bénéficier dans une certaine mesure de renseignements supplémentaires sur la génétique pour déterminer l'assurabilité, la grande majorité des demandes en assurance-vie ou en assurance médicale seraient acceptées aux conditions courantes. »

L'annonce de l'achèvement de la première ébauche de la carte génétique humaine a suscité des craintes, des spéculations et des débats au sujet des effets des tests génétiques sur l'industrie de l'assurance et ses clients. L'on craint, entre autres, que les assureurs utilisent l'information recueillie pour rejeter des propositions d'assurance ou exiger des primes exagérées. Les assureurs s'inquiètent de la possibilité que les personnes qui apprennent qu'elles représentent un plus grand risque achètent de l'assurance sans mentionner ce risque, ce qui ferait augmenter les coûts.

M. Wason a déclaré que la majeure partie de l'information que pourraient produire les tests génétiques existe déjà et qu'elle est accessible au moyen de questions conventionnelles au sujet des antécédents médicaux et familiaux et qu'à l'heure actuelle, très peu de tests génétiques comportent une valeur prévisionnelle réelle aux fins de l'assurance.

« Nous traversons actuellement une période très intéressante au chapitre des percées dans le domaine médical, mais les répercussions des prévisions au sujet de l'espérance de vie et de la maladie ne se feront sentir que beaucoup plus tard. Bien qu'une meilleure compréhension de la génétique puisse donner lieu à des prédictions plus précises au sujet de la mortalité et de la morbidité, pour la plupart d'entre nous, des habitudes telles le tabagisme et le mode de vie demeurent des indices beaucoup plus utiles que les gènes pour prédire notre état de santé et notre espérance de vie », a ajouté M. Wason.

L'utilisation de renseignements découlant de tests génétiques comporte également d'importants enjeux au plan de l'éthique et de la protection des renseignements personnels. L'industrie canadienne de l'assurance de personnes a pour politique de ne pas soumettre un proposant à des tests génétiques. Cependant, si de tels tests ont été effectués et que les résultats ont été divulgués au proposant, ils doivent également être transmis à l'assureur, car un contrat d'assurance représente essentiellement un accord de bonne foi.

À mesure que nous élargirons nos connaissances au sujet du code génétique, les tests donneront un meilleur aperçu de l'avenir. Les professionnels de l'industrie de l'assurance, comme Stuart Wason, reconnaissent certaines questions soulevées par ces percées : saurons-nous nous préparer pour les bonnes et les moins bonnes nouvelles? Vu la nature héréditaire de la génétique, qu'en sera-t-il de notre obligation d'informer les proches ou les descendants sur ce qui les guette? Il s'agit là de quelques-uns des grands enjeux au chapitre de l'éthique qui sont liés à l'amélioration de l'espérance de vie.

Si les assureurs ont l'intention d'utiliser les résultats de tests génétiques aux fins de la souscription à l'avenir, il faudra y joindre une analyse actuarielle pour faire en sorte que les décisions relatives à la classification des risques puissent se fonder sur des faits. « Nous devons faire la preuve que les résultats des tests génétiques comportent des caractéristiques prévisionnelles bien établies avant de les appliquer à la souscription », a déclaré M. Wason. « Les actuaires continueront de jouer un rôle important non seulement au chapitre de la conception de systèmes d'assurance tenant compte des nouvelles réalités de l'information génétique, mais également au plan des questions d'éthique. »

-30-

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

Jeff Connell / Melanie Rockliff

Media Profile

Tél. : (416) 504-8464, poste 300 / poste 286

Courriel : jeff@mediaprofile.com / melanie@mediaprofile.com